

**COMPTE-RENDU DE
LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR n°102/NP**

Réunie le 21 décembre 2020 à 17 H 00
Chalet-logis de Blériot

Présents: Norbert PERREUX, Bernard BEDUCHAUD, Alain GOGIBUS, Jean-Pierre MARNEF, Jean-Denis MONNET, Pascal PHULPIN, André RICHEZ, Julien STRYJEK, Philippe TETART, Claudette VOLVERT.

Absents excusés : Daniel CHAIRON, Jackie JAHYER, Cédric MARTIN, Francine PERREUX, Teddy TORLET.

1. Approbation du CR de la réunion n° 101:

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des participants.

2. Candidature de Pascal PHULPIN pour être coopté au CD :

Pascal s'est porté candidat pour être coopté au comité directeur de la Compagnie jusqu'en 2022, année électorale.

Cette candidature est adoptée à l'unanimité des participants.

3. Effectifs licenciés :

La Compagnie compte actuellement 71 licenciés et 4 passagers. Cette baisse d'effectif s'explique par le fait qu'il n'y a pas eu de forum des associations ni de fête du sport. Ces deux manifestations nous apportent environ 15 inscriptions habituellement.

4. Ecoles de tir et fonctionnement suite au COVID :

15 archers fréquentent l'école de tir avec Bernard le mercredi et le samedi.

5 jeunes archers viennent régulièrement le vendredi en perfectionnement avec Claudette.

Nous avons peu de féminines par rapport aux autres clubs de la Marne. L'objectif du tir à l'arc féminin est d'avoir davantage d'archères, ce projet peut être subventionné par l'A.N.S.

5. Suivi du budget 2020 et budget prévisionnel 2021 :

En cette période de covid aucun concours n'a été organisé et nous avons 25 % de recettes en moins.

Les dépenses les plus importantes concernent les travaux qui ont été faits au terrain Blériot, la réfection du chalet et la pergola. Il faut noter que 70 % des matériaux utilisés proviennent de récupération.

Norbert a eu des contacts avec Raphaël BLANCHARD qui a promis que nous aurons les 3153 € demandés.

Nous allons terminer l'année à moins 1 500,87 €. Cette somme sera prise en compte pour l'attribution des subventions par la ville de REIMS.

6. Calendrier des concours 2021 :

Un calendrier prévisionnel des concours a été établi, qui se trouve sur le site internet de la Compagnie. La Fédération vient de décider de ne pas prélever 27 € par concours inscrit actuellement et de ce fait les concours n'apparaissent pas pour l'instant dans le système informatique. Il s'agit d'un bug auquel il doit être remédié.

Norbert a déposé les dates de concours pour le campagne et le 3D. On attend le 20 Janvier pour voir s'il sera possible d'organiser des compétitions en avril et mai 2021.

Concernant les tirs de la Saint Sébastien, à défaut d'organiser une soirée, il serait possible de prévoir les tirs un samedi après-midi et ensuite un goûter, si toutefois les consignes sanitaires qui seront prises alors l'autorisent.

7. Bilan des travaux à Blériot :

Les travaux ont été interrompus par le covid. La pergola devrait être terminée ainsi que la dalle. L'accès du bloc sanitaire aux personnes à mobilité réduite devrait également être fini.

La grille prévue pour permettre de fermer le hangar où est remise la remorque est en cours de réalisation.

8. Préparation de l'assemblée générale du 6 février 2021 :

La salle Georges Hébert est réservée pour l'instant mais on attend les nouvelles dispositions qui seront annoncées le 20 janvier prochain. Le nombre de participants est limité à moins de 30 personnes. Compte tenu des licenciés de la Compagnie le quorum est de 15.

On ne sait pas encore si un pot pourra avoir lieu à l'issue de l'assemblée.

9. Dossiers en cours :

Les élections de la FFTA ont eu lieu, c'est la liste de Jean-Michel CLEROY qui est passée pour son deuxième mandat. Il était vice-président aux côtés de Monsieur BOUCLET.

Une seconde liste était présentée, composée de personnes plus jeunes et prenant en compte les désirs des archers.

Les élus en place délaissent le tir nature, et le tir 3D bien que très prisé par les archers ne fait l'objet d'aucune attention.

Pendant la réunion, nous avons reçu du Service des Sports l'autorisation de faire 2 écoles de tir pour les mineurs au gymnase, les mercredis 6 et 13 janvier entre 17h et 19h30. D'autres décisions seront prises après le 20 janvier en fonction de l'évolution sanitaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures 30.

La Secrétaire Générale,

Claudette VOLVERT

Le Président,

Norbert PERREUX